



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éditions et imprimerie

Question écrite n° 74639

## Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation de l'imprimerie CDT de Dammartin-en-Goële endommagée et ravagée après l'assaut du GIGN, le 9 janvier 2015, contre les frères Kouachi, auteurs de l'attaque terroriste islamiste perpétrée contre les journalistes de Charlie Hebdo, les forces de l'Ordre et l'agent de maintenance de l'entreprise Sodexo. Les solidarités multiformes se sont alors manifestées en faveur de Charlie Hebdo, et la Ministre de la Culture a annoncé qu'elle comptait « débloquer en urgence » si besoin environ un million d'euros pour Charlie Hebdo, et envisageait en outre des aides structurelles pour le journal. S'agissant de Dammartin-en-Goële, les commerçants ont lancé un appel à dons pour l'imprimerie afin que ses salariés retrouvent leur outil de travail le plus vite possible, en attendant les indemnités des assurances. On peut s'étonner du silence du Gouvernement concernant les difficultés que traverse cette entreprise. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement « débloquera en urgence » une aide financière afin de préserver les emplois et la pérennité de cette entreprise, comme il l'a fait pour le journal Charlie Hebdo, et il lui demande de bien vouloir lui préciser les différents dispositifs mis en place afin d'aider cette entreprise en attendant les indemnités des assurances.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Mignon](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74639

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 février 2015](#), page 1289

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)